



**PRÉFET  
DES LANDES**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

à Mont-de-Marsan, le 4 novembre 2023

## AVIS D'ALERTE METEO

S.I.D.P.C.

N° téléphone standard préfecture : 05.58.06.58.06

### **VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE JAUNE SPEZF (enjeu de sécurité) pour le phénomène «vent fort»**

#### **Destinataires :**

- Tous les maires des communes du département
  - CORG, DDSP 40, CD40, DDTM, DML, SDIS, SAMU, DGAEM, Sémaphore de Messanges, SMGBL, SMLL, Capitainerie port Capbreton, ENEDIS, DD ARS, DMD, UD DREAL, DSDEN, Orange Bordeaux, SNCF (COGC), BESR, DRAC NA.
- Préfecture et sous-préfecture, Préfecture – communication, COZ Sud-ouest

La préfecture des Landes vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo France et conformément au plan d'alerte météorologique est passé en état de **VIGILANCE JAUNE à enjeux de sécurité** pour le phénomène **vent fort** pour l'ensemble des communes du département.

**Période: à partir de samedi 4 novembre 2023 à 22h**

#### **Commentaire :**

La dépression "Domingos" située entre l'Irlande et l'Angleterre induit un fort coup de vent gagnant la façade atlantique dès samedi après-midi avec un net renforcement du vent de secteur ouest sud-ouest sur le littoral et se propageant ensuite dans les terres en cours de nuit de samedi à dimanche.

Au plus fort de cet épisode tempétueux **entre samedi 22h et dimanche 6h**, on attend des rafales comprises généralement entre :

- 90-100 km/h localement 110 km/h de l'est de la Gironde jusqu'au nord de la Creuse en passant par le nord-ouest de la Dordogne.
- 110-130 km/h sur le littoral nord des Landes.
- 100-120 km/h sur le littoral du sud des Landes au Pays Basque mais également sur le tiers nord des Landes.

En matinée de dimanche, le vent d'ouest sud-ouest continue de souffler mais nettement moins fort. Les rafales sur l'ensemble du littoral sont voisines de 80-100 km/h et de 60-80 km/h dans les terres voire 90 km/h sur les départements côtiers.

#### **Conseils de comportement :**

- Je me tiens informé auprès des autorités.
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent.
- Je limite mes déplacements.
- Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets.
- Je n'interviens pas sur les toits.
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.
- Je m'éloigne des cours d'eau et des points bas, je rejoins un point haut ou je m'abrite à l'étage.
- Je surveille la montée des eaux.
- Je ne descends pas dans les sous-sols.
- Je mets mes biens hors d'eau et je localise mon kit d'urgence.

**Il est demandé d'appliquer les consignes du plan départemental météo.**

**Il vous est demandé d'informer la préfecture des Landes de toute situation particulière en lien avec cet épisode météorologique.**

Pour la préfète et par délégation,  
le sous-préfet de Dax,

Thierry BARON